



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 19 octobre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 novembre 2010

SEANCE DU 25 OCTOBRE 2010

COMMODAT ENTRE LA VILLE DE NIORT ET  
L'ASSOCIATION 'L'ESCALE' CONCERNANT  
LA MISE A DISPOSITION DES BATIMENTS DU  
SITE DE L'ANCIEN INSTITUT MEDICO  
EDUCATIF (IME) DE SAINTE-PEZENNE SIS  
35 RUE DU COTEAU SAINT HUBERT

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 29 octobre 2010

**Président :**

**M. Pascal DUFORESTEL, 1<sup>er</sup> Adjoint**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** M. Patrick DELAUNAY

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Christophe POIRIER donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ

**Excusés :**

***Maire de Niort :***

Mme Geneviève GAILLARD

***Conseillers :***

**CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2010**

DELIBERATION D20100492

**PATRIMOINE ET MOYENS**

**COMMODAT ENTRE LA VILLE DE NIORT ET L'ASSOCIATION  
'L'ESCALE' CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DES  
BATIMENTS DU SITE DE L'ANCIEN INSTITUT MEDICO EDUCATIF  
(IME) DE SAINTE-PEZENNE SIS 35 RUE DU COTEAU SAINT  
HUBERT**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

La Ville de Niort est propriétaire de deux bâtiments sis 35 rue du Coteau Saint Hubert à Niort, construits par l'ADAPEI 79 et anciennement occupés par l'Institut Médico Educatif (IME) de Sainte-Pezenne.

Par délibération en date du 7 décembre 2009, le Conseil municipal a accepté de mettre à disposition de l'association « L'Escale », un des bâtiments dénommé « L'Atelier ». Le contrat a revêtu la forme d'un commodat d'une durée de quarante ans.

Aujourd'hui l'association souhaite occuper l'ensemble des bâtiments, aussi je vous propose :

- de poursuivre et de finaliser le transfert du bâti sur ce site. Les locaux restants sont cadastrés section KP n° 311 p d'une superficie de 3 485 m<sup>2</sup> ;
- d'autoriser la signature d'un nouveau commodat entre la Ville de Niort et l'association « L'Escale » pour une durée de quarante ans ;
- d'affecter le bien à l'usage de Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) semi collectif femmes/familles, de Lits halte soins santé (LHSS) et de siège administratif de l'association, sachant que conformément aux articles 1 875 et suivants du Code civil, le principe du commodat ou prêt à usage est la gratuité.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le commodat entre la Ville de Niort et l'association « L'Escale » pour une durée de quarante ans. Le contrat sera dressé par un notaire et concernera la partie restante du bâti et de son terrain d'assiette, cadastrés section KP n° 311 p pour une superficie estimée de 3 485 m<sup>2</sup> ;
- préciser que les frais notariés relatifs à la rédaction de la convention seront à la charge de l'association « L'Escale ».

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**

